



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « UNIVERSITE PAUL VERLAINE-METZ »

DOSSIER : AP1_n° 462

Intitulé du projet : Accompagnement des étudiants décrocheurs

Porteur du projet : Université Paul Verlaine-Metz

Evaluateur du projet : CRIEF, Université de Poitiers

Région(s) d'expérimentation : Lorraine

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : janvier 2010

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible

L'objectif de l'expérimentation « Accompagnement des étudiants décrocheurs » portée par l'Université Paul Verlaine-Metz (UPV-M) pour les universités lorraines est non seulement de réduire les sorties prématurées du système de formation initiale des étudiants de première année de licence (L1) mais également de faire de l'université un « tremplin » pour tous les étudiants en leur proposant un large panel de possibles.

En effet, il s'agit moins de maintenir à l'université les jeunes rencontrant des difficultés que d'apprécier au cas par cas, s'il est opportun de les aider à organiser leur travail, à les réorienter vers une autre filière ou de les accompagner dans la construction d'un projet de formation et/ou professionnel plus adapté et plus réaliste afin qu'ils trouvent rapidement une réponse qui leur convienne. En complément d'un suivi "personnalisé" proposé à l'étudiant, des enseignements de PPP assurés par des enseignants ou des acteurs extérieurs viendront renforcer ce dispositif. Ils permettront de faire connaître aux étudiants ainsi qu'aux enseignants les alternatives possibles au décrochage.

Ce projet déposé par l'UPV-M, à la demande du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle lorrain, traduit la volonté des universités lorraines à réfléchir à la problématique de l'échec en première année.

Nous nous intéressons à deux populations spécifiques :

- **Les étudiants néo-bacheliers** (première inscription en L1) qui rapidement ne se présentent plus aux enseignements ou qui rencontrent des difficultés. Repérés dès la rentrée sur des critères préalablement définis grâce à un questionnaire, les « potentiellement décrocheurs » sont systématiquement intégrés au dispositif d'accompagnement.

- **Les étudiants redoublants** que les responsables pédagogiques ont désignés comme étudiants en difficulté.

Cependant, seules six filières à fort effectif et à fort taux d'évaporation de 3 des 4 universités lorraines sont concernées : Psychologie et Droit à l'Université Paul Verlaine-Metz, Sciences du Vivant et Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives à l'Université Henri Poincaré-Nancy 1, Administration Economique et Sociale et Histoire à l'Université Nancy 2.

La présente expérimentation, dont l'originalité réside essentiellement dans le fait qu'elle propose de repérer en amont et d'aider les étudiants avant qu'ils ne décrochent - les « potentiellement décrocheurs » - s'articule en deux phases :

- 2009-2010 : définition du profil des étudiants décrocheurs à partir de l'analyse de la « population témoin » constituée de l'ensemble des néo-bacheliers 2009-2010.

- 2010-2011 : mise en place d'un suivi personnalisé des « potentiellement décrocheurs ». Prise en charge par des professeurs référents de la « population traitée » sur des critères déterminants, le type de baccalauréat et la mention au baccalauréat.

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement

Dans un premier temps, un questionnaire, élaboré par la chargée de projet et l'Observatoire des Etudes et de l'Insertion de l'UPV-M (de fin janvier à mi-mars) adressé à quelque 1950 étudiants néo-bacheliers néo-entrants à l'UPV-M, nous a permis de connaître les raisons de l'échec mais également de tirer des enseignements sur le nombre, la répartition et les caractéristiques des sortants, sur les raisons des départs et sur le devenir des sortants. Le type de baccalauréat et la mention au baccalauréat sont apparus comme les critères les plus déterminants du décrochage universitaire : les titulaires d'un bac professionnel, d'un bac technologique ou d'un bac général

obtenu au rattrapage ou sans mention étant davantage « décrocheurs » que les autres néo-bacheliers.

La deuxième étape, phase « pratique » de l'expérimentation a débuté en septembre 2010.

Lors de la semaine de rentrée, la présentation des objectifs et des modalités opérationnelles de l'accompagnement individualisé a été faite en amphithéâtre à l'ensemble des étudiants par le porteur du projet ou par les enseignants prenant part à l'expérimentation.

Sans s'étendre sur le mode de sélection, il a été précisé que les étudiants « pouvant rencontrer des difficultés » seraient rapidement contactés pour un entretien avec un professeur référent. Il leur a également été indiqué que ce suivi serait accessible à tous sur simple demande au responsable de la licence.

Chaque étudiant « potentiellement décrocheur » a été reçu individuellement et suivi régulièrement tout au long du premier semestre par un professeur référent, chargé de l'aiguiller vers la(les) structure(s) partenaires compétente(s) ou de l'inscrire dans un ou des modules adapté(s).

Initialement, il avait été décidé que tous les modules -« Réussir sa L1 » (soutien méthodologique et disciplinaire) et « Réussir sa réorientation en L1 » (réorientation vers des formations alternatives, insertion professionnelle)- débuteraient début octobre mais le retard pris dans les entretiens référents nous avait déjà conduits à reculer la date de début des modules à la première semaine de novembre.

Au cours du premier semestre, le manque d'enseignants et de plages horaires disponibles nous ont contraints à renvoyer les étudiants positionnés sur les modules de soutien méthodologique ou pédagogique, vers les tutorats organisés dans le cadre du plan « réussite en licence ». Les quelques étudiants souhaitant « construire une orientation positive » ou « s'insérer dans la vie professionnelle » ont quant à eux été adressés directement aux structures extérieures (Pôle emploi, Mode d'Emploi, AFIJ, CRIJ, Missions locales, COP, Assistantes sociales) pour des entretiens individuels. Dans l'ensemble des filières, les modules de réorientation en ateliers collectifs ne débuteront que fin février-début mars, après la tenue des jurys d'examens du premier semestre. En effet, de l'avis général des responsables pédagogiques et des enseignants, il n'est pas opportun de proposer aux étudiants un nouveau projet avant qu'ils n'aient pu évaluer la formation, mesurer par eux-mêmes leurs difficultés et qu'ils ne se soient confrontés à l'échec. Les résultats des examens partiels à la fin du premier semestre apparaissent comme la meilleure période pour évoquer une réorientation avec l'étudiant.

L'analyse des résultats d'examens en février 2011 nous conduira à envisager la sortie ou le maintien de l'étudiant à l'université. La décision sera prise en concertation avec lui : il poursuivra sa formation en L1 ou sera accompagné dans la construction d'un projet de formation ou professionnel réaliste. Pour les étudiants qui souhaiteront quitter le système académique, un travail plus conséquent d'élaboration du projet professionnel sera conduit avec le soutien des partenaires extérieurs.

CERTIFICAT :

Je soussignée, Véronique CHLOUP, responsable de la structure porteuse du projet AP1_n° 462, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :

Véronique CHLOUP

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Véronique Chloup', with a long horizontal flourish extending to the right.